

**Indicateurs territoriaux de développement durable**  
**Guide d'utilisation**  
*(Version de janvier 2023)*

Les données présentées ici sont le résultat de travaux réalisés en partenariat entre l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et le Service des données et études statistiques (Sdes) du Ministère de la transition écologique.

# Table des matières

<b>1 Les fondements de l'investissement : historique, stratégie, objectifs.....</b>	<b>4</b>
1.1 Historique de l'investissement.....	4
1.2 La stratégie de développement durable 2030.....	4
1.3 Que sont les objectifs de développement durable ?.....	6
1.4 Collaboration Insee/Sdes.....	8
<b>2 Les données diffusées : problématiques, indicateurs territoriaux, métadonnées.....</b>	<b>10</b>
2.1 Les indicateurs territoriaux de développeurs durable diffusés par ODD.....	10
2.2 Comment les indicateurs ont été retenus et numérotés pour cette mise à disposition.....	26
2.3 Des fiches par indicateur.....	27
<b>3 Comment accéder aux données de l'investissement : organisation, contenu, canaux de diffusion.....</b>	<b>28</b>
3.1 Organisation des bases de diffusion.....	28
3.2 Contenu des fichiers mis à disposition.....	28
3.2.1 Dictionnaire des données.....	28
3.2.2 Bases de données.....	29
3.2.3 Fiches d'indicateurs.....	30
<b>4 Liste des Annexes.....</b>	<b>30</b>
<b>5 Bibliographie.....</b>	<b>30</b>

# 1 Les fondements de l'investissement : historique, stratégie, objectifs

## 1.1 Historique de l'investissement

La notion de Développement Durable a été précisée lors du Sommet de Rio (1992) auquel ont participé 189 pays et a débouché sur un texte fondateur de 27 principes. « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. » (principe 1), « Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément (principe 4) ».

Quelques dates depuis le sommet de Rio :

2007 : Grenelle de l'Environnement

2009 : Référentiel pour l'évaluation des projets territoriaux de développement durable (CGDD)

2010 : Stratégie nationale (2010-2013) de développement durable (SNDD)

2015 : Stratégie nationale (2015-2020) de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD)

Face à la mise en place de ces différentes stratégies, l'Insee et le Service des données et études statistiques (Sdes) ont contribué au niveau national :

- à la définition des indicateurs de la stratégie européenne du développement durable,
- à la définition des indicateurs de la stratégie nationale du développement durable,
- aux réflexions et actions suite aux préconisations de la commission Stiglitz,
- au calcul et à la mise à jour annuelle des indicateurs du DD nationaux et territoriaux.

L'Insee et le Sdes se sont engagés à :

- éclairer la problématique du développement durable aux niveaux régional et départemental,
- intégrer la dimension développement durable dans les diagnostics de territoire,
- développer l'offre de données et d'analyses sur des problématiques relatives au développement durable.

L'objectif de cette mise à disposition de données sur le site insee.fr est de permettre au plus grand nombre d'accéder à un ensemble pertinent, cohérent et documenté d'indicateurs du développement durable et de guides explicitant comment les utiliser et comment prendre en compte la dimension développement durable dans la réalisation d'une étude.

## 1.2 La stratégie de développement durable 2030

L'Agenda 2030 a fusionné l'agenda du développement et celui des Sommets de la Terre. Il est universel, c'est-à-dire qu'il s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud. À cet égard, tous les pays sont « en voie de développement durable ». Avec ses 17 Objectifs de développement durable et 169 cibles (ou sous-objectifs), il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société.

Les 17 ODD doivent être atteints collectivement et mis en œuvre aussi bien par les pays industrialisés que par pays en développement. Les Nations unies ont mis en place un dispositif de suivi et de bilan à la hauteur de cette ambition ; à la fois universel et régulier, il est également transparent et orienté vers des résultats à

atteindre. Ce dispositif associe une méthodologie solide d'élaboration d'indicateurs statistiques dont le but est d'évaluer la progression des pays et le chemin leur restant à parcourir, à un mécanisme de redevabilité incitant les pays à la réalisation d'états des lieux et de revues annuelles de mise en œuvre dans une instance dédiée.

Les ODD sont une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs et des citoyens des pays signataires. Pour relever le défi de leur mise en œuvre en France, il est nécessaire d'identifier les domaines clés dans lesquels la société française doit collectivement progresser. La mobilisation de tous les acteurs est donc une condition incontournable à leur réalisation, chacun ayant sa place et un rôle à jouer. En offrant un langage et un cadre de référence commun, tous ces acteurs ont enfin une véritable grille de lecture universelle pour rendre leurs actions plus durables.

### **Principes structurants de l'Agenda 2030 :**

- **L'Agenda 2030 définit le Programme de développement durable**

L'Agenda 2030 s'organise autour des « **5P** » car il est au service de la **planète**, des **populations**, de la **prospérité**, de la **paix** et des **partenariats**.

Les **17 objectifs, décomposés en 169 cibles** plus précises, en forment le cœur et décrivent l'horizon idéal pour 2030 d'un développement durable supposant autant la justice sociale que la croissance économique, la paix et la solidarité que la préservation des écosystèmes.

- **L'Agenda 2030 est transversal**

L'ambition globale de l'Agenda 2030 se traduit aussi par sa **transversalité** et par la reconnaissance des liens entre les différentes dimensions du développement. Chaque ODD fait ainsi référence aux autres objectifs à travers l'intitulé de ses cibles. Par exemple, on retrouve les enjeux environnementaux dans des cibles relatives à la lutte contre la pauvreté, l'agriculture, la santé, l'éducation ou la croissance. À l'inverse, les ODD environnementaux mettent l'accent sur les questions d'accessibilité notamment aux personnes les plus vulnérables.

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 doit donc prendre en compte ces connexions ou « **interrelations** » **entre les différents objectifs** (qu'elles soient positives ou négatives). Par exemple, en agissant sur l'ODD 11 (ville), on peut également agir en faveur de l'ODD 5 (égalité femme-homme). Une approche genrée de l'aménagement de la ville peut améliorer la sécurité des femmes dans les espaces publics ou les transports.

- **L'Agenda 2030 est universel**

Tous les **193 États membres de l'ONU ont négocié ces 17 ODD et 169 cibles**, tous se sont accordés pour les adopter et tous se sont engagés à tout mettre en œuvre pour les atteindre.

Aucun pays n'atteint actuellement l'ensemble des cibles, même si les chemins à parcourir diffèrent.

Les acteurs dits « de la société civile » ont participé aux négociations des ODD dans un processus participatif.

Enfin, tous les pays, du Nord comme du Sud, devront veiller à intégrer les ODD dans leurs politiques et stratégies nationales et seront invités à rendre compte annuellement de leurs progrès devant les Nations unies, lors du Forum politique de haut niveau (FPHN).

### 1.3 Que sont les objectifs de développement durable ?

Les 17 objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles forment le cœur de l'agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité entre les sexes, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

L'agenda 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques ainsi que la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs, institutionnels comme ceux de la société civile.



Les objectifs de développement durable, par leur caractère transversal, soulèvent de nombreux enjeux pour les prochaines années :

- Assurer un état des lieux , puis mettre en œuvre un suivi et identifier les domaines d'amélioration possible,
- Créer une dynamique d'appropriation des objectifs de développement durable par les territoires, la société civile, le secteur privé et les citoyens,
- Favoriser un contexte de coopération : diffuser les bonnes pratiques et construire un cadre de coopération entre les acteurs pour mener des actions conjointes.

Tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'agenda, avec le même degré d'ambition, tout en tenant compte de la variété des situations. Ils sont invités à rendre compte annuellement de leurs progrès devant le forum politique de haut niveau des Nations unies.

La France s'est engagée sur la mise en œuvre nationale des objectifs de développement durable.

## Une [feuille de route](#) sur la mise en œuvre par la France

Au travers l'élaboration d'une feuille de route, la France cherche à mettre en œuvre les objectifs de développement durable tant sur le plan national qu'international. Il s'agit d'assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable et de renforcer la synergie dans la mise en œuvre entre l'agenda 2030 et l'accord de Paris.

La feuille de route sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable par la France est pilotée par un comité regroupant ministères et société civile. Ce comité veille à la coordination de son élaboration et de sa mise en œuvre, et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Cette feuille de route définit des priorités d'action pour la France. Son élaboration s'est déroulée en 2019 autour de quatre axes :

- Vision à l'horizon 2030
- Approche par objectif de développement durable
- Mobilisation des acteurs
- Suivi et mise en œuvre.

## Les indicateurs nationaux de suivi des ODD

Pour suivre les progrès accomplis à l'échelle mondiale vers l'atteinte des objectifs de développement durable, 232 indicateurs nationaux ont été adoptés par la Commission statistique des Nations unies.

Ces indicateurs ne sont pas nécessairement applicables à tous les contextes nationaux, du fait des caractéristiques propres à chaque pays. Les États sont donc invités à définir leur propre jeu d'indicateurs pour le suivi au niveau national. La France fournit néanmoins les données nécessaires aux Nations unies pour le calcul des 232 indicateurs.

En France, le travail de sélection des indicateurs afin de proposer une liste adaptée au contexte et aux enjeux nationaux, a été confiée au Conseil national de l'information statistique. 98 indicateurs nationaux ont été sélectionnés. Lien vers le [rapport du GT Cnis](#)

Ces indicateurs sont produits et actualisés régulièrement sous forme de tableau de bord et d'un grand nombre d'informations complémentaires (métadonnées, sources, précautions d'usage...). Lien vers le [tableau de bord des indicateurs ODD](#)

Parallèlement à cette liste et dans un souci d'optimisation continue du processus de suivi de l'engagement de la France, le groupe a formulé des recommandations de travail générales ou par objectif pour participer à l'évolution et au perfectionnement de la liste d'indicateurs nationaux proposés.

Ce tableau de bord correspond au premier travail réalisé pour le suivi français des objectifs de développement durable. Cette liste est, par nature, perfectible et ceux qui utiliseront ces indicateurs nationaux contribueront à l'améliorer au fil du temps. Pour la composer, le groupe du Cnis a pris en considération les politiques et stratégies publiques françaises contribuant aux objectifs de développement durable dont il avait connaissance. La publication de la « feuille de route » en juin 2019 a permis de repérer ces politiques et ces stratégies.

## L'ambition de l'agenda 2030 : la vision et les grandes orientations partagées par les acteurs

Les propositions et engagements des acteurs sont structurés autour de 6 enjeux :

- ENJEU 1. Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous
- ENJEU 2. Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité
- ENJEU 3. S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable
- ENJEU 4. Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables
- ENJEU 5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale
- ENJEU 6. Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité

### 1.4 Collaboration Insee/Sdes

L'Insee et le Sdes ont décidé de collaborer à la refonte de SL26 et de ses indicateurs territoriaux pour plusieurs raisons :

- Répondre aux recommandations du Groupe de Travail du CNIS : le GT du Cnis a formulé 11 recommandations, en complément des indicateurs nationaux sélectionnés. Les données diffusées ici doivent permettre de contribuer à ces recommandations, et notamment à la recommandation « Désagréger les indicateurs nationaux au niveau territorial pour lesquels cela est pertinent ». Derrière la valeur d'un indicateur portant sur l'ensemble d'une population peuvent se cacher des réalités très diverses, masquées par une moyenne nationale. En tenant compte du principe directeur des ODD de « ne laisser personne derrière », les indicateurs définis devront être ventilés selon les critères les plus pertinents pour chacun, tels que genre, âge, revenu, géographie, emploi, etc. Certaines propositions de désagrégation ont d'ores et déjà été identifiées lors des débats et sont précisées dans les fiches par objectif du rapport du GT Cnis. Toutefois, ces propositions ne sont pas exhaustives et devront être complétées pour les autres indicateurs du tableau de bord, en particulier lorsque l'intérêt majeur de l'indicateur réside dans les disparités. C'est par exemple le cas pour les indicateurs dont les valeurs sont sensiblement différentes en métropole et en Outremer. Il a été nécessaire de veiller à ce que les désagrégations réalisées soient homogènes pour permettre des comparaisons entre indicateurs.
- Faire de l'Agenda 2030, le référentiel de base du développement durable en France

En faisant de l'Agenda 2030, de ses objectifs et de ses indicateurs, le référentiel du développement durable en France, la feuille de route soutient un langage commun, au niveau français comme international. Ce langage commun est une clé essentielle pour faciliter les coalitions, autour d'objectifs partagés qui réduiront les injonctions paradoxales, contradictions et incohérences et maximiseront les co-bénéfices sur de multiples ODD.

Ce langage commun passera notamment par l'intégration des ODD au cœur des études et évaluations de l'action des acteurs, tel que :

- Un plan d'action national pour développer une « Science au service des ODD » associant citoyens et décideurs (public, privé, associatif, etc.) pour évaluer, éclairer et expérimenter, afin de rétablir la confiance autour de connaissances qualifiées et ouvertes. La Science Ouverte sera



mobilisée pour impulser des transitions numériques, énergétiques et écologiques ne laissant personne de côté pour l'atteinte des ODD,

- L'intégration croissante des ODD dans le rapportage des acteurs privés : *reporting* RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des entreprises et reporting RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) des ONG et autres corps intermédiaires,
- L'intégration des ODD dans les contrats d'objectifs et de performance (COP) des établissements publics,
- Aider les collectivités à intégrer les ODD dans les dynamiques territoriales :
  - Étudier les conditions nécessaires à la prise en compte des ODD dans les documents de programmation territoriale relatifs au développement durable,
  - Mener une réflexion sur la prise en compte des ODD dans les contractualisations territoriales,
  - Concevoir des projets territoriaux volontaires au regard du référentiel de l'Agenda 2030,
  - Encourager la mise en place de budgets participatifs locaux structurés selon les ODD,
  - Encourager la mutualisation des projets et mettre en partage et visibilité les expériences pionnières en matière d'appropriation locale des ODD,
  - S'engager dans des coalitions multi-acteurs à l'échelle nationale ou internationale et contribuant à l'atteinte des ODD,

## 2 Les données diffusées : problématiques, indicateurs territoriaux, métadonnées

### 2.1 Les indicateurs territoriaux de développeurs durable diffusés par ODD

Les indicateurs territoriaux diffusés sont présentés ici par ODD. Un même indicateur peut éclairer un ou deux ODD, il est cité pour chaque ODD qu'il concerne.

Le nombre d'indicateurs proposés est très variable d'un ODD à l'autre. Il dépend en grande partie de l'existence des sources ou des sources mobilisables ou non encore mobilisées.

Les problématiques déclinées sont à rattacher aux cibles de la stratégie 2030 (voir bibliographie)

Nombreuses sont les questions qui peuvent être traitées, mais elles dépendent avant tout de la possible mobilisation des données sur le territoire d'étude.

Aussi, certaines problématiques ne sont pas retenues ici car il n'est pas possible de mobiliser des indicateurs spécifiques sur l'ensemble des territoires (c'est-à-dire au minimum au niveau régional pour l'ensemble des régions).

Pour autant, certaines questions peuvent être traitées avantageusement au niveau local si l'on a la possibilité de mobiliser certaines sources locales (enquêtes ou recensements spécifiques) ou rendre utilisables localement certaines sources nationales (méthodes des petits domaines par exemple).

Des **indicateurs de contexte** (non fournis ici) peuvent également être utilisés en complément (nombreux sont les indicateurs sociodémographiques ou économique en matière d'emploi par exemple, qui ne sont pas mis à disposition dans l'investissement mais qui sont mobilisables facilement) et/ou à des fins explicatives notamment pour comparer un territoire à d'autres références géographiques.

Nous pensons avant tout aux caractéristiques "morphologiques" du territoire :

- quel type de territoire ? plus ou moins urbanisé ? de montagne ou littoral ?
- quelle taille de territoire ? quelle densité ?
- aux caractéristiques et aux dynamiques "socio-démographiques" à l'œuvre dans un territoire :
- quelle est la structure par âge de la population du territoire ?
- quelle est la structure des ménages ?
- ou encore aux caractéristiques du "tissu économique", mais aussi aux compétences politiques d'un territoire englobant (EPCI, Département, etc.).

## ODD1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Un développement socialement durable passe avant tout par la lutte contre la pauvreté et les exclusions. Ces préoccupations sociales sont liées aux préoccupations environnementales car les plus vulnérables

socialement sont les plus vulnérables face aux crises économiques et écologiques (précarité énergétique face à la hausse des prix, accès à une alimentation de qualité, etc).

**Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Y-a-t-il une partie du territoire et/ou des groupes de personnes particulièrement vulnérables ?
- Quelle proportion de la population est en situation de pauvreté ? Avec quelle intensité ?
- Quelle disparité de revenus sur le territoire ?
- Quel est le poids des mesures de protection sociale ?
- Quels sont les facteurs d'exclusion liés aux revenus ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre pour favoriser la résilience des personnes en situation vulnérable ?

**Les 12 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD (voir dictionnaire des données en annexe) :**

I001 : Taux de pauvreté monétaire (60 % du niveau de vie médian) total et par tranche d'âge des individus (de 0 à 29 ans, 30 à 39 ans, de 40 à 49 ans, de 50 à 59 ans, de 60 à 74 ans, 75 ans ou plus)

I002 : Intensité de la pauvreté

I003 : Nombre de situations de surendettement soumises aux commissions

I004 : Part des 0-17 ans dans une famille sans actif occupé

I005 : Part de la population de moins de 65 ans à bas revenu

I006 : Poids des prestations sociales dans le revenu disponible moyen

I072 : Revenu fiscal déclaré médian par unité de consommation

I073 : Médiane du niveau de vie

I079a,b : Part des logements sociaux dans l'ensemble des logements et part des logements sociaux individuels dans l'ensemble des logements sociaux

I082 : Nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants

I083 : Taux de vacance du logement social

I084 : Part de la population dans les HLM

## **ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable**

Le rôle de l'agriculture est primordial pour cet objectif. Le recours aux intrants (engrais, produits phytosanitaires notamment) doit être maîtrisé et la fertilité des sols préservée à long terme. Par ses orientations (élevage notamment), l'agriculture peut être facteur de fortes émissions de GES, mais aussi contribuer à capter le carbone (forêt, prairies).

Les indicateurs proposés ici portent essentiellement sur l'agriculture durable. Pour ce qui concerne la nutrition, les indicateurs nationaux ne sont pas encore mobilisables à un niveau infranational.

**Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quelle évolution des espaces agricoles et forestiers : déprise agricole ? espaces boisés ?
- Quel degré de spécialisation des productions du territoire ?

- Quelles pratiques agricoles sur le territoire, et quels impacts sur l'environnement ?
- Quel rôle de l'agriculture en termes de biodiversité, entretien des paysages, recyclage de déchets ?
- Mais aussi, quelle pression foncière (prix des terres) ?

**Les 7 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I007a,b : Nombre d'exploitations en agriculture biologique et part des surfaces en agriculture biologique (AB)

I009a, b, c : Quantité d'azote épandue par hectare, dont azote organique, dont azote minérale

I010 : Usages agricoles du sol

I011 : Part des surfaces agricoles utiles toujours en herbe

I111 : Nombre d'exploitations de haute valeur environnementale (HVE)

I115a, b, c, d, e : Quantité de produits phytopharmaceutiques achetés

I116 : Surplus d'azote

### **ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges**

Condition du bien être, la santé est une composante majeure du développement durable. Par ailleurs, la santé et le développement durable sont fondés sur des valeurs similaires : biens collectifs autant qu'individuels, solidarité, participation des personnes aux décisions qui les concernent et justice sociale. Enfin, la promotion de la santé passe par un effort de lutte contre les inégalités, le lien entre inégalités de santé, inégalités écologiques et inégalités socio-économiques étant établi. Sur ce point, les collectivités locales peuvent jouer un rôle dans la prévention des inégalités sanitaires et sociales.

L'environnement est un élément déterminant de l'état de santé. Les facteurs de détériorations sanitaires liées au mode de développement sont nombreux : pollutions, qualité de l'eau, etc.

**Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quel est l'état de santé de la population ? Quelles sont les principales causes de décès / de maladie ?
- Quelle est l'espérance de vie de la population ?
- L'accès aux soins est-il garanti pour tous ?
- Le territoire dispose-t-il d'infrastructures / de personnel médical suffisants ? Existe-t-il des disparités sur le territoire (« déserts médicaux ») ?
- Quelle accessibilité/aide-prix aux soins ?
- Quels sont les risques et les nuisances auxquels est soumise la population ? Risques naturels et technologiques, qualité de l'eau ?

**Les 17 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I012 : Découvertes de séropositivité VIH

I013 : Taux standardisés de décès pour cause de suicide

I014 : Prévalences standardisées de la consommation quotidienne d'alcool parmi les 15-75 ans

I015 : Nombre de tués par accident de la route

I016 : Prévalence du tabagisme quotidien

I017 : Part des 75 ans ou plus dans la population

I018 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe

I019 : Part des personnes de 75 ans ou plus bénéficiant de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA)

I020 : Nombre de décès par cancer

I021 : Part de la population éloignée des soins de proximité (pharmacie, médecin généraliste, kiné, dentiste, infirmier)

I112 : Taux de mortalité infantile

I113 : Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes de moins de 65 ans

I033a,b : Qualité des eaux de surface : Nitrates (a) – Pesticides (b), part des stations enregistrant une trop forte concentration de nitrates ou de pesticides (pour les seuils, voir la documentation)

I034a : Qualité des eaux de souterraines – Nitrates (a) – Pesticides (b), part des stations enregistrant une trop forte concentration de nitrates ou de pesticides (pour les seuils, voir la documentation)

I068 : Nombre d'établissements industriels à risque (classés Seveso seuils haut et bas)

I069a,b : Nombre d'installations soumises à autorisation (a) et de communes ayant un PPRT prescrit ou approuvé (b)

I090a,b : Émissions de polluants soumises à déclaration

## **ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

L'éducation, premier facteur de développement personnel, est le levier essentiel pour assurer l'épanouissement de l'individu mais aussi pour promouvoir le développement durable et les modes de vie durable auprès des populations.

Pour cet ODD, proposer des indicateurs au niveau territorial se heurte à deux difficultés :

- les dispositifs de formation sont en grande partie des dispositifs nationaux dispensés dans des structures dont la localisation ne préjuge pas du besoin local ;
- les enquêtes en matière de formation (comme la plupart des enquêtes) fournissent peu d'indicateurs exploitables à un niveau territorial fin sur l'ensemble du territoire national.

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quelles sont les difficultés éducatives rencontrées par les habitants du territoire ?
  - Existe-t-il des populations plus vulnérables ? L'offre de formation nécessaire est-elle disponible sur le territoire ?
- Quels moyens et dispositifs éducatifs et de formation mis à disposition et accessibles dans ou hors de mon territoire ?
- Identifier les freins à leur accès ? Financier ? Distance ?

- Quelle est l'information dispensée localement sur ces dispositifs ?
- Comment le développement durable est-il promu auprès des jeunes enfants ?

**Les 2 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I023 : Taux de jeunes en difficulté de lecture (16-17 ans)

I024 : Part des non diplômés chez les 20-24 ans sortis des études

## **ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

Le développement durable suppose l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les différents domaines de la vie sociale. En France, le principe d'égalité hommes/femmes est inscrit dans le préambule de la Constitution. Mais, en dépit d'une participation croissante des femmes au marché du travail et d'améliorations en termes de qualification des emplois occupés et de rémunération, les inégalités entre hommes et femmes persistent.

Les enquêtes de victimation, enquêtes nationales, ne sont exploitables et exploitées que pour les indicateurs nationaux.

**Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quel est le degré de disparités professionnelles entre femmes et hommes ?
- Quelles inégalités de salaires entre hommes et femmes, emblématiques des inégalités professionnelles ?
- Quelles disparités d'exposition au chômage ?
- Quelle est la participation effective des femmes à la vie politique, économique et publique ?
- Peuvent-elles y accéder sur un pied d'égalité avec les hommes ?

**Les 3 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I025 : Écart de salaire entre hommes et femmes

I026 : Participation des femmes à la gouvernance : part des femmes maires

I027 : Différence entre le taux d'emploi des femmes et le taux d'emploi des hommes par âge

## **ODD 6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau**

L'eau est une source ou un milieu de vie pour l'homme, les espèces animales et végétales, et un fluide essentiel aux activités économiques. L'eau est prélevée pour de multiples usages : eau potable, irrigation, production d'énergie, activités industrielles etc. Des conflits d'usage peuvent apparaître à certaines périodes de l'année (étiage, fréquentation touristique, pointe touristique, etc).

Les milieux aquatiques sont aussi le réceptacle des rejets liquides des villes, industries et activités agricoles. L'enjeu est de gérer de façon équilibrée les activités humaines et la préservation de la ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité.

D'une manière générale, en France métropolitaine, les problèmes de l'eau sont plus qualitatifs que quantitatifs.

**Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quels sont les problèmes de qualité des eaux captées pour la consommation humaine ?
- Comment évoluent les prélèvements d'eau superficielle et souterraine ?
- Le territoire met-il en œuvre une politique de gestion et de préservation de la ressource en eau ?
- Le territoire comporte-t-il une zone sensible à l'eutrophisation (problème lié aux rejets d'azote ou de phosphore) ? Une zone vulnérable aux nitrates ?
- Comment évolue la qualité des eaux superficielles (nappes d'eau, cours d'eau, fossés d'infiltration) ?
- L'industrie rejette-t-elle des effluents industriels directement dans l'eau ? Comment évolue la quantité de ces rejets ?
- Quels efforts sont faits pour améliorer la qualité de l'eau pour les activités de loisirs (eaux de baignade par exemple) ?
- Comment évolue la qualité des eaux souterraines ?
- Quel est l'impact de l'évolution des pratiques agricoles ? dans la nature des cultures (maïs, fruitiers,...), l'évolution des surfaces irriguées, les types de systèmes d'irrigation ?

#### **Les 11 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I028a,b : Population desservie par une eau conforme sur plus de 95 % des analyses : (a) pour la microbiologie et (b) pour la physico-chimie

I029a,b : Taux de conformité des dispositifs d'assainissement (ouvrages d'épuration et dispositifs non collectifs)

I030 : Rendement des réseaux d'eau potable

I031 : Prélèvements en eau selon les grands usages

I032 : Proportion de services publics locaux ayant des Commissions consultatives

I033a,b : Qualité des eaux de surface : Nitrates (a) – Pesticides (b) - Part des stations enregistrant une trop forte concentration de nitrates ou de pesticides (pour les seuils, voir la documentation)

I034a,b : Qualité des eaux de souterraines – Nitrates (a) – Pesticides (b) - Part des stations enregistrant une trop forte concentration de nitrates ou de pesticides (pour les seuils, voir la documentation)

I035a,b : Qualité des eaux de baignade : eaux de mer (a), eaux douces (b) - Part des points de surveillance selon leur qualité

I036a,b,c : Stations d'épurations : nombre (a), taux de conformité (b), capacité (c)

I102a,b : Zone sensibles à l'eutrophisation : nombre de communes concernées (a) et part de la surface concernée (b)

I103 : Zone vulnérable à l'eutrophisation : nombre de communes

## **ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**

La production d'énergie peut avoir un effet direct sur les phénomènes de réchauffement climatique, sur la pollution et sur la préservation de la qualité de l'environnement. Elle doit assurer aussi l'égalité du citoyen et

des entreprises face à l'accès à l'énergie, par le biais des infrastructures de distribution (qualité constante et continuité du service pour l'ensemble des territoires) avec un coût abordable. La part de la consommation d'énergie renouvelable doit s'accroître.

**Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- La population a-t-elle accès à des services énergétiques fiables et modernes ? A quel coût ?
- Les infrastructures locales garantissent-elles un tel service ?
- Comment évolue la consommation d'énergie localement ?
- Quelle est la part d'énergie renouvelable dans la consommation ?

**Les 3 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I037a,b,c : Consommation finale d'énergie par secteurs (a), par énergie (b) et par unité de PIB (c)

I038 : Production d'énergie par sources

I119 : Infrastructures de recharge de véhicules électriques

## **ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

L'objectif est de maintenir une croissance soutenue tout en préservant l'environnement. L'activité dans les secteurs éco-responsables doit aussi être développée de manière à traiter les conséquences des activités les plus néfastes. L'activité économique peut aussi jouer un rôle dans la solidarité et la cohésion sociale par le biais de l'économie sociale et solidaire.

L'emploi est un élément essentiel de qualité de vie. Le chômage est un indicateur d'exclusion. Il est aussi bien influencé par le dynamisme de l'emploi que par des problèmes d'adéquation sur le marché du travail, voire par des conditions d'emploi peu attractives. Un taux de chômage élevé indique qu'une partie importante de la population est en marge d'un des principaux liens sociaux qu'est le travail. Un taux de chômage relativement bas peut masquer des situations de précarité des travailleurs ou encore un territoire marquée par l'exode des jeunes.

**Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quels sont les points forts, les points faibles de l'économie locale ? Quelle richesse produite ?
- Quelle place et quel développement des écoactivités sur le territoire (les activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles)?
- Quel poids de l'économie sociale, en tant que mode d'intervention respectueux des principes sociétaux de développement durable ?
- Y-a-t-il assez d'emplois pour la population qui réside sur le territoire ? Quelle est la qualité des emplois ? Quelles conditions de travail ?
- Quelles sont les raisons locales du déséquilibre du marché du travail ? Y-a-t-il adéquation entre qualification des actifs et profils des emplois proposés ?
- Quelles sont les populations les plus concernées par le chômage ?
- Quelle est la part de chômeurs de longue durée (population particulièrement exposée au risque de basculement dans une situation d'exclusion) ?



### **Les 17 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I024 : Part des non diplômés chez les 20-24 ans sortis des études

I025 : Écart de salaire entre hommes et femmes

I027 : Différence entre le taux d'emploi des femmes et le taux d'emploi des hommes (au sens du recensement) par âge

I039 : Taux de chômage au sens du BIT par sexe et tranche d'âge

I041 : PIB par habitant (euros)

I042 : Taux d'emploi par sexe et tranche d'âge

I043 : Taux de chômage par sexe et tranche d'âge au sens du recensement

I045 : Emploi dans les éco-entreprises

I046 : Taux de créations d'établissements

I047 : Part des salariés occupés à temps partiel

I048 : Part des chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi (au RP)

I049 : Part des salariés dans des formes particulières d'emploi (CDD, intérim) parmi les salariés en CDD, intérim, CDI, Fonction publique

I050a,b : Part de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble de l'économie en nombre de postes (a) et nombre de postes de l'économie sociale et solidaire en coopérative, association, fondation, mutuelle (b).

I051 : Part des différents types d'établissements de l'économie sociale et solidaire (coopérative, association, fondation, mutuelle)

I052 : Part des jeunes de 18 à 24 ans sans emploi non scolarisés

I053a,b,c : Accidents du travail : nombre d'arrêts (a) et nombre d'incapacités permanentes (b) par branche et nombre de décès (c)

I108 : Part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC

## **ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation**

Les activités économiques ont un fort impact en termes de pression sur l'environnement, de manière directe (émissions, rejets, pollution, déchets) ou indirects avec les déplacements domicile/travail.

Les populations sont parfois exposées à des risques que génèrent ces activités.

L'industrie comme les transports doivent se réorienter vers des modalités d'activité plus durables. Ceci nécessite des efforts notamment d'investissement et de recherche des acteurs économiques du territoire pour rendre les modes de production plus respectueux de l'environnement et leur management plus responsable sur un plan sociétal.

Le territoire, par sa stratégie de développement économique, peut impulser des initiatives vertueuses en termes de modes de production et de consommation durables.

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- La stratégie de développement économique du territoire est-elle cohérente avec les principes du développement durable ?
- Quelle évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de pollutions produites par les activités du territoire ?
- Quels sont les risques industriels présents sur le territoire ?
- Les dépenses d'investissement des entreprises industrielles en faveur de l'environnement progressent-elles ?
- Quelles sont les initiatives locales pour limiter l'impact environnemental des transports ?
- Y a-t-il développement d'une écologie industrielle : organisation d'un « bouclage des flux » à l'échelle du territoire, rejets et déchets de certains acteurs fournissant matières premières ou énergie à d'autres ?
- Quelles autres initiatives « vertueuses » du point de vue du développement durable ?

### **Les 19 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I046 : Taux de créations d'établissements

I055 : Personnel de recherche (chercheurs et personnel de soutien)

I056 : Effort de recherche : Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)

I057a,b : Part de la dépense R&D des entreprises(a), du public (b)

I058 a, b : Dépenses de fonctionnement des équipements et investissements pour la protection de l'environnement dans les entreprises industrielles

I059a,b;c, d : Trafic interne par modes (a), Trafic international par modes (b), Trafic national (interrégional) par modes (c) et part modale des transports collectifs de marchandises dans le transport intérieur terrestre de marchandises (d)

I060a,b : Durée moyenne des navettes domicile-travail pour les actifs occupés, pour les navetteurs (en minutes) (a), distance moyenne des navettes domicile-travail pour les actifs occupés, pour les navetteurs (en km) (b)

I061a,b : Durée médiane des navettes domicile-travail pour les actifs, pour les navetteurs (en minutes) (a), distance médiane des navettes domicile-travail pour les actifs occupés, pour les navetteurs (en km) (b)

I062 : Parts modales des déplacements domicile-travail en voiture et en transports en commun

I063 : Part des actifs stables parmi les actifs ayant un emploi

I067 : Nombre de communes classées à risque technologique majeur

I068 : Nombre d'établissements industriels à risque (classés Seveso seuils haut et bas)

I069a,b : Nombre d'installations soumises à autorisation (a) et de communes ayant un PPRT prescrit ou approuvé (b)

I070a,b : Nombre d'établissements émettant plus de 10 000 tonnes de CO2 (a) et émissions en tonnes (b)

I093a,b,c,d : Pouvoir de réchauffement global (PRG) par secteur (a), PRG par habitant (b), PRG selon la superficie (c), émissions de gaz à effet de serre par gaz (d)

I095a,b,c : Emission de CO2 par les navettes domicile/travail et domicile/étude, par km parcouru (a), par personne (b) et par km parcouru et personne (c)

I118a, b : Part des voitures particulières (a) et des poids lourds (b) crit'air1 ou électriques dans l'ensemble du parc

I119 : Infrastructures de recharge de véhicules électriques

I120a, b : Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (a) et part de la surface couverte en 4G par a minima un opérateur (b)

## **ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein**

Au niveau national, la notion d'inégalité au sein du pays ou d'un territoire est ici assez large. Elle pointe l'importance de la ségrégation socio-spatiale, l'articulation de toutes les formes d'inégalités sociales, de revenu, d'accès à l'emploi ou aux équipements. Ceci indépendamment du sexe de l'âge, du handicap, des origines de la population du territoire. L'analyse sur les groupes les plus vulnérables est intéressante pour positionner le territoire vis-à-vis d'autres territoires de comparaison. Mais il ne faut pas s'affranchir pour autant d'une analyse interne au territoire étudié. En effet, derrière une valeur moyenne peuvent se cacher des distributions différentes sur le territoire et éventuellement des phénomènes très marqués de ségrégation.

Les indicateurs retenus portent pour le moment essentiellement sur l'emploi et les revenus.

Certaines données (concernant par exemple les initiatives locales) peuvent être collectées localement par le chargé d'études.

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quelles initiatives locales pour favoriser l'intégration économique, sociale et politique des populations indépendamment du sexe, de l'âge, du handicap, des origines ?
- Plus spécifiquement, quelles mesures pour favoriser l'accès à l'emploi des plus fragiles ?
- Quelle évolution des revenus et de leur disparité constate-t-on dans le temps ?
- Quelles sont les zones les plus vulnérables du territoire ?

### **Les 7 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I039 : Taux de chômage au sens du BIT par sexe et tranche d'âge

I042 : Taux d'emploi par sexe et tranche d'âge

I043 : Taux de chômage par sexe et tranche d'âge au sens du recensement

I071 : Inégalités de revenus

I072 : Revenu fiscal déclaré médian par unité de consommation

I073 : Médiane du niveau de vie

I074 : Part des foyers fiscaux imposés

## **ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

Les conditions de logement contribuent fortement au bien-être des ménages. Elles peuvent également être reliées à des dimensions environnementales par le biais des problèmes tels que l'isolation ou l'équipement des logements. Les besoins à satisfaire en logements sociaux demeurent importants, à la fois pour permettre l'accès à un logement décent pour tous et favoriser la mixité dans les communes.

Le territoire doit aussi permettre l'accès aux équipements et services pour tous.

L'objectif de développement de modes de transports plus économes en émissions de gaz à effet de serre et moins polluants passe par un recours accru aux transports en commun.

Enfin les risques naturels et leurs conséquences sur les populations doivent être anticipés.

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Le territoire garantit-il un accès à un logement sain et décent pour tous ?
- Quelles sont les caractéristiques des résidences principales ?
- Existe-t-il des tensions particulières sur les marchés de l'immobilier et du foncier susceptibles de perturber l'accès au logement des populations locales ?
- Le logement social est-il présent en quantité suffisante sur le territoire pour permettre l'accès à un logement décent pour tous ?
- Les conséquences du développement du bâti et des infrastructures sur l'usage et la qualité des sols est-il maîtrisé ?
- L'accès aux équipements et services est-il satisfaisant pour l'ensemble de la population ?
- Les infrastructures de transports sont-elles adaptées à une mobilité durable de la population ?
- Dispose t-on localement de plans suffisants d'anticipation des risques naturels ?

### **Les 25 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I011 : Part des surfaces agricoles utiles toujours en herbe

I021 : Part de la population éloignée des soins de proximité (pharmacie, médecin généraliste, kiné, dentiste, infirmier)

I067 : Nombre de communes classées à risque technologique majeur

I075a,b : Taux de logements sous-occupés (a), taux de logements sur-occupés (b)

I076 : Artificialisation des sols

I077 : Niveau moyen annuel de particules fines (PM 10) dans les villes

I078a,b, c, d : Quantité d'ordures ménagères et assimilées collectées par habitant (a), quantité de déchets ménagers et assimilés par habitant(b), quantité de déchets ménagers et assimilés par type de collecte (c), quantité de déchets ménagers et assimilés par type de déchets (d)

I079a,b : Part des logements sociaux dans l'ensemble des logements (a) et part des logements sociaux individuels dans l'ensemble des logements sociaux (b)

I080 : Quantités de déchets entrant dans les installations de traitement

I081 : Nombre d'installations de traitement des déchets ménagers

I082 : Nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants

I083 : Taux de vacance du logement social

I084 : Part de la population dans les HLM

I085 : Part des logements selon le type de logement

I086 : Part de la population éloigné des équipements de services

I088a,b : Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés (a) et quantités traitées par mode de traitement (b)

I091a,b : Nombre de communes ayant enregistré au moins un arrêté de catastrophe naturelle (a) et nombre d'arrêté de catastrophe naturelle (b) depuis 20 ans par type de catastrophes naturelles

I092a,b,c : Nombre de communes faisant l'objet d'un plan de prévention des risques naturels approuvé, y compris révisé et approuvé

I097 : Nombre de communes classées à risque naturel majeur

I098a,b : Population exposée à un risque d'inondation (a), logement exposé à un risque d'inondation (b)

I100 : Niveau de l'aléa sismique

I107a,b : Part des sols selon la nature d'occupation (Corine Land Cover) (a) et changement de l'occupation du sol entre 2012 et 2018 (b)

I113 : Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes de moins de 65 ans

I117 : Occupation des sols (Teruti)

I121 : Part de la surface communale convertie en surface artificialisée depuis 2009

## **ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables**

Il s'agit de parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Ceci passe par la limitation de la production de déchets tant par les entreprises que par les ménages d'une part, et par le traitement voir le recyclage des déchets produits d'autre part.

Les déchets ménagers peuvent être rapportés à la population présente sur le territoire. En effet, les effets saisonniers touristiques peuvent ne pas être négligeables.

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Existe-t-il un plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés ?
- Quelle est la part des déchets collectés sélectivement ?
- Le territoire met-il en œuvre une politique de gestion des déchets visant une économie de ressources et un moindre impact sur l'environnement ?
- Comment évolue la quantité de déchets ménagers collectés par habitant ?
- L'activité touristique : quelles pressions engendre-t-elle sur l'environnement ?
- Quels sont les déchets produits sur le territoire par les entreprises ? Comment sont-ils évacués et traités ?

### **Les 6 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I081 : Nombre d'installations de traitement des déchets ménagers

I087a,b,c,d : Quantité de déchets dangereux produits (a), nombre d'établissement producteurs de déchets dangereux (b), quantité de déchets dangereux traités (c) et nombre d'établissements traitant les déchets dangereux (d)

I088a,b : Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés (a) et quantités traitées par mode de traitement (b)

I089 : Production totale de granulats

I090a,b : Emissions de polluants soumises à déclaration

I114 : Nombre de structures chargées du réemploi

## **ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

Le changement climatique est un phénomène global. Sa localisation à un territoire restreint géographiquement peut poser difficulté. Au niveau national, on utilise régulièrement le terme de réchauffement climatique plus approprié aux perspectives associées à notre territoire. Il se manifeste par la survenue de phénomènes météorologiques anormaux que ce soit par leur intensité, leur fréquence ou leurs conséquences sur un territoire. C'est donc plus le dérèglement climatique qui est perceptible dans les territoires.

Le changement climatique a pour principale origine les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Il s'agit d'identifier les manifestations factuelles du changement climatique sur le territoire, de qualifier la contribution du territoire aux facteurs de changement climatique, de poser la question du rôle de l'activité humaine et des actions mises en place dans le territoire pour lutter contre le changement climatique.

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quel impact du développement économique et démographique du territoire sur les facteurs du réchauffement climatique ?
- Quel est le niveau d'émission de GES du territoire ? naturelle ou anthropique (dues à l'activité humaine) ?
- Quels sont les effets du réchauffement climatique sur la ressource en eau ?
- Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique sur le bâti ?
- Comment évolue le tissu économique par rapport aux facteurs du réchauffement climatique ? Quelles prises en compte des facteurs du changement climatique dans les entreprises ?
- Comment se manifeste la lutte contre les émissions de GES sur mon territoire ? Comment le territoire contribue plus globalement à la lutte contre le changement climatique ?

### **Les 10 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I070a,b : Nombre d'établissements émettant plus de 10 000 tonnes de CO<sub>2</sub> (a) et émissions en tonnes (b)

I091a,b : Nombre de communes ayant enregistré au moins un arrêté de catastrophe naturelle (a) et nombre d'arrêté de catastrophe naturelle (b) depuis 20 ans par type de catastrophes naturelles

I092a,b,c Nombre de communes faisant l'objet d'un plan de prévention des risques naturels approuvé (c), y compris révisé et approuvé, prescrit (a), anticipé (c)

I093a,b,c,d : Pouvoir de réchauffement global (PRG) par secteur (a), PRG par habitant (b), PRG selon la superficie (c), émissions de gaz à effet de serre par gaz (d)

I095a,b,c : Emission de CO2 par les navettes domicile/travail et domicile/étude, par km parcouru (a), par personne (b) et par km parcouru et personne (c)

I096 : Indice de température saisonnier (Evolution sur 10 ans du nombre de degrés-jour unifiés)

I097 : Nombre de communes classées à risque naturel majeur

I098a,b : Population exposée à un risque d'inondation (a), logement exposé à un risque d'inondation (b)

I099 : Présence de barrages selon leur catégorie

I100 : Niveau de l'aléa sismique

## **ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable**

Il s'agit de conserver le milieu naturel marin. Ceci passe par la qualité des eaux rejetées dans les mers. Les écosystèmes marins et côtiers doivent être protégés. La gestion durable de la pêche est une nécessité tant pour la préservation du milieu et de la diversité aquatique que pour assurer durablement l'accès des pêcheurs à ses ressources. Ces problématiques concernent les territoires du littoral mais pas seulement ceux-ci. Il s'agit d'une problématique avant tout régionale, voire nationale et internationale qui implique une coopération accrue.

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Mon territoire contribue-t-il à la pollution marine ? dans quelle proportion ? par quel type de déchets ?

- Cette problématique est-elle prise en compte dans la gestion des déchets de mon territoire ?

Pour les territoires côtiers :

- Quel est l'état des écosystèmes marins et côtiers ?

- Quels contrôles sont effectués localement pour une gestion durable de la pêche ?

- Quelles mesures sont prises localement pour garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et leur contribution à leur conservation ?

### **Les 4 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I035a,b : Qualité des eaux de baignade : eaux de mer (a), eaux douces (b) (Part des points de surveillance selon leur qualité)

I101 : Evolution de l'état des récifs coralliens d'outre-mer : Pourcentage des stations de suivi des récifs coralliens dans les outre-mer français dont le recouvrement en corail vivant est stable/en augmentation/en diminution

I102a,b : Zone sensibles à l'eutrophisation : nombre de communes concernées (a) et part de la surface concernée (b)

I103 : Zone vulnérable à l'eutrophisation : nombre de communes

## **ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres**

La problématique de la "vie terrestre" englobe la préservation des écosystèmes terrestres, d'eaux douces, la protection des espèces terrestres y compris les oiseaux. Elle doit permettre la gestion durable des forêts et la lutte contre la dégradation des milieux naturels et l'appauvrissement de la biodiversité.

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quelle est la nature du patrimoine écologique du territoire ? Ces espaces patrimoniaux font-ils actuellement l'objet de mesures de protection ?
- Quelles sont les menaces qui pèsent sur ces espaces patrimoniaux et sur la biodiversité ?
- Existe-t-il des stratégies de gestion foncière pour trouver un équilibre entre urbanisation et préservation des espaces naturels ? Par quoi se caractérise la politique locale de maîtrise foncière ? Quelle incidence sur l'occupation du sol ?
- Le territoire accompagne-t-il sa stratégie de développement par une politique de protection et de préservation de la biodiversité ?
- Des engagements au niveau international, européen et national sont en vigueur concernant la préservation de l'espace (voir fiches des indicateurs concernés). Quelle est la part du territoire concernée ?
- Enregistre-t-on des modifications dans les pratiques agricoles ou celles des activités connexes ?
- Les entreprises investissent-elles pour la préservation de la biodiversité et la protection des milieux ?

### **Les 7 indicateurs mis à disposition en lien à cet ODD :**

I076 : Artificialisation des sols (CLC)

I099 : Présence de barrages selon leur catégorie

I104 : Part du territoire occupé par les écosystèmes peu anthropisés

I105a,b,c,d,e,f: Zonages d'enjeux écologique et dispositifs de protection : - ensemble des surfaces protégées (a) - Inventaires des espaces naturels (b) - Natura 2000 (c) - espaces de protection réglementaire (d) - espaces de protection contractuel (e) - autres types d'espaces de protection (f)

I106 : Indice poissons rivière (IPR)

I107a,b : Part des sols selon la nature d'occupation (Corine Land Cover) (a) et changement de l'occupation du sol entre 2012 et 2018 (b)

I117 : Occupation des sols (Teruti)

I121 : Part de la surface communale convertie en surface artificialisée depuis 2009

## **ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable**

Cet objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'état de droit, de qualité des institutions, et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.

Les collectivités locales sont aussi en première ligne pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en faveur d'un développement social durable.

Dans cette mise à disposition, un seul indicateur est proposé pour cet objectif. Les indicateurs nationaux traitent des homicides (qui pourront être intégrés prochainement au niveau régional) et des victimes de violences (non déclinable actuellement au niveau régional).

### **Quelques questions qui peuvent guider une étude en lien avec cet ODD :**

- Quelle gouvernance pour accompagner et assurer la soutenabilité du développement du territoire ?
- Quel est le niveau d'insécurité et de criminalité constaté et perçu sur le territoire ?



- Quelles sont les mesures locales entreprises qui peuvent contribuer à limiter leurs conséquences ?
- Quel est le degré de participation de la population à la vie locale ? En particulier, quelle est la place de la vie associative sur le territoire ?

**Un indicateur mis à disposition en lien à cet ODD :**

I110 : Participation au premier tour des élections présidentielles

## **ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs**

Cet objectif concerne avant tout les moyens mis en œuvre pour un partenariat mondial.

**C'est la raison pour laquelle aucun indicateur n'est proposé aujourd'hui pour le suivi de cet objectif dans l'investissement.**

Les indicateurs mobilisables le sont essentiellement au niveau national : aide publique au développement, dette publique et dette privée, etc.

**Dans le cas d'une étude territorial, on pourrait toutefois décliner cette question sous la forme :**

Quelle solidarité vis-à-vis des autres territoires (infranational – international) ?

Existe-t-il des coopérations, des mutualisations en matière de projets partagés ?

**Ainsi l'on pourrait chercher localement à mobiliser par exemple des informations sur :**

- la coopération intercommunale : part des dépenses des groupements de communes dans le secteur communal (infranational) ;
- l'aide publique régional au développement, les budgets de coopération décentralisée (international).

## 2.2 Comment les indicateurs ont été retenus et numérotés pour cette mise à disposition

**Les indicateurs ont été retenus en tenant compte des critères suivants (sans ordre d'importance) :**

- en lien avec la nouvelle stratégie 2030 ;
- retenu au niveau national ;
- déjà disponible ;
- mobilisable facilement ;
- disponible et de qualité à un niveau géographique fin ,à défaut au niveau agrégé départemental ou régional pour la grande majorité des unités géographiques ;
- présentant un intérêt parfois spécifique pour les DOM.

Les indicateurs sont mis à disposition dans des bases de données par niveau géographique (**voir description du contenu des bases en partie 3**).

**Les indicateurs sont numérotés sous la forme INNN(x) où :**

- NNN est un numéro séquentiel sans signification particulière ;
- une lettre x lui est éventuellement ajoutée pour indiquer que l'indicateur se décline sur plusieurs sous-champ ou regroupe une famille d'indicateurs à thématique très proche.

Un sous-champ correspond à une sous-population (classe d'âge, type d'énergie etc.).

**Les données mises à disposition dans la base sont de deux types :**

- i pour indicateur ;
- c pour composante.

L'indicateur est calculé et mis à disposition pour l'ensemble des niveaux disponibles à l'aide d'une formule appliquée à ses composantes.

**Un indicateur disponible à un certain niveau n'est pas forcément disponible à un niveau englobant.**

La non disponibilité, par exemple, pour Mayotte rend indisponible l'indicateur au niveau France.

Autre raison, les indicateurs sont parfois directement collectés auprès des producteurs, dans certains cas pour des raisons de secret, sans que les composantes ne soient disponibles. Aussi si l'indicateur est diffusé au niveau départemental, par exemple, et non sommable, il n'est disponible à aucun autre niveau géographique.

**La géographie de diffusion est la géographie de l'année courante, plus exactement la géographie disponible au moment de la mise à disposition des données.**

**La géographie de cette actualisation est la géographie au 1er janvier 2022.**

**L'ensemble des données mises à disposition sont diffusables sans restriction de secret statistique.**

D'une part, l'application du secret statistique pour certaines sources, notamment celles de revenus, conduiraient à limiter grandement le nombre d'unités fines (communes) pour lesquelles les données seraient diffusables. Ceci compromettrait la plupart du temps la possibilité de construire des indicateurs sur des zonages à façon.

D'autre part, la stratégie de mettre à disposition du grand public (voir partie 3) le maximum d'informations, voire les mêmes informations que celles diffusées aux chargés d'études, nécessitait d'effectuer une gestion simple du secret statistique.

Au total, les données comportant un problème de secret statistique au niveau communal ne sont diffusées qu'au niveau départemental et régional.

## **Avertissement , secret statistique, exception**

*Les données régionales sur la production d'énergies renouvelables (indicateur I038) sont soumises au secret statistique. Lorsqu'une donnée est secretisée, sa valeur est mise à -999.*

**Voir dictionnaire en annexe, description du contenu du dictionnaire en partie 3.2.1.**

## **2.3 Des fiches par indicateur**

Les fiches problématiques tiennent compte :

- de la numérotation des indicateurs ;
- de la stratégie 2030 ;
- de la nécessité de préciser le calcul des indicateurs.

**Voir fiches en annexe, description du contenu des fiches en partie 3.2.3.**

## 3 Comment accéder aux données de l'investissement : organisation, contenu, canaux de diffusion

### 3.1 Organisation des bases de diffusion

Les données sont mises à disposition dans 8 bases de données de diffusion correspondant à un niveau géographique :

- ODD\_COM : données communales ;
- ODD\_EPCI : données par EPCI ;
- ODD\_DEP : données départementales ;
- ODD\_REG : données régionales ;
- ODD\_PRO : données province de France métropolitaine ;
- ODD\_MET : données France métropolitaine ;
- ODD\_FHM : données France hors Mayotte ;
- ODD\_FRA : données France entière ;

Le format de diffusion est décliné en 3 type de fichiers de contenu identique : fichiers SAS, fichiers RDS et fichiers CSV pour permettre à tout utilisateur de pouvoir les lire à l'aide du logiciel disponible adéquat. Pour des questions de taille permise, le fichier communal CSV est mis à disposition sous la forme de 18 fichiers CSV correspondant aux communes de chacune des 18 régions : ODD\_COM\_NN.csv où NN correspond au numéro officiel de la région.

### 3.2 Contenu des fichiers mis à disposition

#### 3.2.1 Dictionnaire des données

Un même indicateur peut éclairer jusqu'à deux ODD. Dans ce cas, les ODD1 et ODD2 spécifiés dans les bases de données pour l'indicateur ne soulignent pas de hiérarchie entre les deux ODD. Les cibles des ODD sont également indiquées.

Les variables disponibles dans le dictionnaire des données sont les suivantes :

<b>Numéro de l'indicateur</b>	numéro de l'indicateur
<b>Variable</b>	nom de variable présent dans les bases de données
<b>Libellé de la variable</b>	nom de la variable en clair
<b>Type de variable</b>	indicateur ou composante
<b>Sous-champ</b>	nom du sous-champ présent dans les bases de données
<b>Libellé du sous-champ</b>	nom du sous-champ en clair
<b>ODD1</b>	objectif de développement durable de rattachement n°1
<b>Cible 1</b>	cible de rattachement n°1
<b>ODD2</b>	objectif de développement durable de rattachement n° 2
<b>Cible 2</b>	cible de rattachement n°2
<b>Source</b>	sources mobilisées pour la composante de l'indicateur ou pour l'indicateur
<b>Millésimes disponibles</b>	années de référence des données mises à disposition
<b>Fichier COM, EPCI, DEP, REG, PRO, MET, FHM, FRA</b>	« OUI » si données disponibles, « à blanc » si non, avec commentaire éventuel
<b>Disponibilités des données DOM</b>	« OUI » ou « NON » avec commentaire éventuel
<b>Formule de l'indicateur</b>	formule de calcul ou « directement le taux »

<b>Unité</b>	unité de l'indicateur (exemples : nombre, %, tonnes, hectares etc.)
<b>Évolutions décembre 2020</b>	ajout ou remplacement de (millésimes de données) et remarques éventuelles
<b>Évolutions décembre 2021</b>	ajout ou remplacement de (millésimes de données) et remarques éventuelles
<b>Évolutions décembre 2022</b>	ajout ou remplacement de (millésimes de données) et remarques éventuelles

## ***Avertissement : millésimes et historique des données livrées***

***Les millésimes disponibles indiqués dans la fiche d'un indicateur et le dictionnaire de données ne sont pas forcément disponibles pour chacun des niveaux géographiques de cet indicateur.***

***Au minimum un millésime de données est fourni par indicateur : le plus récent disponible selon les sources.***

***Les indicateurs livrés sont amenés à évoluer et leur profondeur d'historique à s'enrichir lors des actualisations futures.***

***Lors de cette actualisation, un nouvel indicateur a été ajouté et 2 ont été supprimés.***

### **3.2.2 Bases de données**

ODD_COM	19 967 141 observations et 51 variables
ODD_EPCI	778 578 observations et 51 variables
ODD_DEP	89 789 observations et 57 variables
ODD_REG	17 766 observations et 57 variables
ODD_PRO	885 observations et 57 variables
ODD_MET	960 observations et 57 variables
ODD_FHM	821 observations et 51 variables
ODD_FRA	739 observations et 51 variables

## ***Avertissement : indicateur et composantes de l'indicateur fournies si possible***

***Les bases de données comportent les indicateurs, mais aussi leurs composantes lorsque celles-ci sont disponibles et que l'indicateur est calculé par l'Insee. A défaut, seul l'indicateur est présent dans les bases.***

**Les variables disponibles dans les bases de données sont les suivantes :**

<b>codgeo</b>	code géographique officiel de la commune, département, région ou PRO (pour province) ou MET (pour France métropolitaine) ou FHM (pour France hors Mayotte) ou FRA (pour France entière)
<b>libgeo</b>	nom en clair du niveau géographique correspondant au codgeo
<b>no_indic</b>	INNNx numéro de l'indicateur
<b>ODD1</b>	numéro de l'ODD1 entre 1 et 17
<b>Cible1</b>	numéro de cible N.M où N est ODD1 et M le numéro séquentiel de cible
<b>ODD2</b>	numéro de l'ODD2 éventuel entre 1 et 17 ou à blanc
<b>Cible2</b>	numéro de cible N.M où N est ODD2 et M le numéro séquentiel de cible éventuels ou à blanc

<b>type_var</b>	i pour indicateur ou c pour composante
<b>variable</b>	Code indicateur ou Code composantes
<b>sous_champ</b>	Code Sous-champ
<b>Aaaaa</b>	donnée disponible pour chacun des millésimes aaaa ou à blanc

Le nombre de variables différents entre les niveaux géographiques s'expliquent par le nombre d'indicateurs disponibles à ces niveaux et par voie de conséquence par le nombre de millésimes disponibles.

### 3.2.3 Fiches d'indicateurs

Les données disponibles dans les fiches d'indicateurs sont les suivantes :

<b>ODD</b>	ODD de rattachement (il peut y en avoir jusqu'à 2, sans ordre hiérarchique)
<b>Cible</b>	Cible de rattachement (il peut y en avoir jusqu'à 2, sans ordre hiérarchique)
<b>Indicateurs concernés, composantes, unités</b>	Numéro, libellé de l'indicateur, composantes éventuelles de la formule de l'indicateur, unité. Éventuellement plusieurs indicateurs si des sous-champ existent ou si des indicateurs proches d'une même famille thématique comportent la même numérotation exceptée la dernière lettre
<b>Intérêt ou pertinence de l'indicateur</b>	intérêt à suivre cet indicateur et degré éventuel de pertinence
<b>Définition</b>	définitions des concepts utilisés
<b>Source</b>	sources mobilisées pour collecter les composantes, ou source de l'indicateur s'il est collecté directement
<b>Fréquence</b>	fréquence indicative d'actualisation des données
<b>Années disponibles</b>	millésimes mis à disposition dans la version actuelle
<b>Échelons géographiques</b>	niveau géographique mis à disposition dans la version actuelle, éventuellement, zones non couvertes d'un niveau
<b>Limites et précautions</b>	consignes d'utilisation des données de l'indicateur

## 4 Liste des Annexes

- Métadonnées
- Liste des indicateurs par objectifs de développement durable
- Le dictionnaire de données
- Les fiches « indicateurs »

## 5 Bibliographie

- L'agenda 2030 du développement durable en France : <https://www.agenda-2030.fr/>
- Les objectifs de développement durable et les cibles, <https://www.agenda-2030.fr/odd/17-objectifs-de-developpement-durable-10>
- La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, Rapport du groupe de travail du Cnis, juin 2018, <https://www.cnis.fr>
- ODD et Territoires, Commissariat Général au Développement durable, Théma, Analyse, juin 2018, <https://www.agenda-2030.fr/ressources/thema-odd-territoires-juin-2018-149>
- Les territoires de la région face au défi du développement durable, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°62, juillet 2018, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3590420>
- L'économie française - Comptes et dossiers Édition 2019, La France et les objectifs de développement durable, juin 2019, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4181438?sommaire=4180914&q=d%C3%A9veloppement+durable>
- Feuille de route de la France, Agenda 2030, septembre 2019, <https://www.agenda-2030.fr/actualites/feuille-de-route-de-la-france-pour-lagenda-2030-368>
- Indicateurs pour le suivi national des objectifs de développement durable, décembre 2019, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>
- Tableau de bord du développement durable en Occitanie- Édition 2020, février 2020 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4305597?sommaire=4305601>
- Spécificités des départements français au regard du développement durable, La France et ses territoires édition 2021, avril 2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039985?sommaire=5040030>